

**Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, session 2021, dans les académies de BESANCON, DIJON, NANCY-METZ, REIMS et STRASBOURG.**

Le président de l'UNIVERSITE DE MULHOUSE,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2021 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de BESANCON, DIJON, NANCY-METZ, REIMS et STRASBOURG, au titre de l'année 2021 ;

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, au titre de l'année 2021, dans les académies de BESANCON, DIJON, NANCY-METZ, REIMS et STRASBOURG :

Monsieur ZUSSY Benjamin, ingénieur d'études de classe normale, président, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Madame BECK Maëlen, attachée d'administration de l'état, vice-présidente, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Monsieur TUAL Willy, assistant ingénieur, expert, Rectorat de l'académie de Strasbourg, Strasbourg.  
Madame LEROY Marie-Paule, ingénieure d'études de classe normale, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame RAHEM Rachida, technicienne de recherche et de formation de classe normale, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Madame ROBERT Laurence, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe normale, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Bourgogne Franche Comté, Besancon.

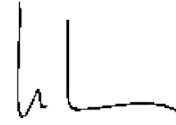
Monsieur JORDAN Francis, ingénieur de recherche de 1ère classe, suppléant, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Monsieur ROBIN Xavier, attaché principal d'administration de l'état, suppléant, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Mulhouse , le 06/05/2021

Le Président de l'Université de Haute-Alsace

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' and 'M' followed by a horizontal line.

Pierre-Alain MULLER